



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 15 FEVRIER 2024 - N° 2024/21B

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 février 2024

Date affichage : 16 février 2024

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 16 Pour : 16

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Gaëtan BUREAU, Raymond NUJET, Simone ARAMET, Marc LIONARD, Didier MOUCHEBOEUF, Claire RAMBEAU-LEGER et Christophe METREAU

Etaient excusés : Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Etaient absents : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

OBJET : Validation du remboursement d'un achat effectué par la Maire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que face aux incivilités, dégradations et vols, la commune a souhaité acquérir une caméra de surveillance du domaine privé de son territoire avec abonnement (exemple : Centre Technique Municipal).

Le renouvellement de l'abonnement de la caméra de surveillance a conduit à l'obligation de régler la somme par carte bancaire. La collectivité ne possédant pas de carte bancaire, Monsieur le Maire a réglé la facture du renouvellement de l'abonnement de la caméra de surveillance avec sa carte bancaire personnelle.

Le montant de l'achat est de 120 euros TTC.

Monsieur le Maire demande aux membres présents l'autorisation de pouvoir se faire rembourser de l'achat du renouvellement de l'abonnement de 120,00 euros qu'il a réglé avec sa carte bancaire personnelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le remboursement de 120,00 euros 0 Monsieur le Maire, Julien MOUCHEBOEUF, suite à l'achat effectué pour le renouvellement de l'abonnement de la caméra de surveillance du domaine privé de la commune,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités et signatures relatives à cette acquisition.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

